

**ZA4187**

**Flash Eurobarometer 163**  
**(0 employee = One-person-enterprises)**

**Questionnaire**  
**Belgium (French)**

<p>TNS DIMARSO  Square Riga 30  BRUSSEL 1030 BRUXELLES  Tél. : +32 (0)2 215 19 30  Fax : +32 (0)2 216 13 96</p>	<p><b>QUESTIONNAIRE</b>  - CATI -</p>	<p>Version : 1  Référence : EVra1482_A162_F  Numéro d'étude : A162  Date : 15/06/2004</p>
---	---	---

Bonjour, je suis ..... de N.I.D. (Institut National pour la collecte de Données) à Bruxelles. Nous réalisons actuellement une étude auprès les petites entreprises à la demande de TNS DIMARSO. Puis-je poser quelques questions au propriétaire de l'entreprise, c.à.d. la personne qui dirige l'entreprise ?

**\*VRAAG 1**

Question D1

Combien de personnes ayant un contrat de travail "régulier" (càd normal, ordinaire) votre entreprise ou société emploie-t-elle dans la Belgique ?  
(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

|\_|\_|\_|\_|

**\*FILTRE: SI 1 OU PLUS D'UNE PERSONNE EMPLOYEE OU NE SAIT PAS → STOP INTERVIEW – ENQUETE PAS VALIDE**

**\*VRAAG 2**

Question D2

Votre entreprise est-t-elle principalement une entreprise ... ?  
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: de construction ou de travaux publics
- 2: d'exploitation minière, d'extraction
- 3: de production et de fabrication de biens
- 4: de commerce et de distribution (en gros ou au détail)
- 5: de transport (de biens ou personnes)
- 6: de services financiers (banques, assurances, courtage)
- 7: de services aux entreprises
- 8: de services aux consommateurs
- 9: d'autres services
- 10: (d'agriculture) (ENQ. PAS LIRE) → STOP INTERVIEW – ENQUETE PAS VALIDE
- 11: (d'administration) (ENQ. PAS LIRE) → STOP INTERVIEW – ENQUETE PAS VALIDE
- 48: (aucun de ces cas) (ENQ. PAS LIRE) (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50: → STOP INTERVIEW – ENQUETE PAS VALIDE

**\*VRAAG 3**

Question D3

Quand avez-vous débuté votre entreprise ou repris l'entreprise que vous dirigez actuellement ?  
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Il y a moins d'un an
- 2: Il y a entre un et trois ans
- 3: Il y a entre quatre et cinq ans
- 4: Il y a plus de 5 ans
- 5:

\*VRAAG 4

Question D5

Sexe (du propriétaire de l'entreprise):

1: homme

2: femme

\*VRAAG 5

Question D6

Age exact:

|\_\_|\_\_| ans

1: refus\ne sait pas

\*VRAAG 6

Question D7

Quel âge aviez-vous quand vous avez terminé vos études à temps plein?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

|\_\_|\_\_| ans

1: jamais été à l'école plein temps

2: refus\ne sait pas

\*VRAAG 7

Question 1

Pour chacune des situations suivantes, pourriez-vous me dire si vous le faites souvent, parfois ou jamais ?

\*RANDOM

- employez du personnel sur une courte période
- recevez de l'aide à votre travail de la part de membres de votre famille ou d'amis
- sous-traitez ou achetez des services à d'autres personnes

Pourriez-vous me dire si vous (ITEM) ... ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: souvent

2: parfois

3: jamais

4:

\*VRAAG 8

Question 2.1

Avez-vous déjà, par le passé, engagé pour votre entreprise un ou plusieurs employés avec un contrat de travail "régulier" (c-à-d normal, ordinaire) ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui, plusieurs fois
- 2: oui, une fois
- 3: non, jamais
- 4:

\*VRAAG 9

Question 2.2

En pensant à la situation actuelle de votre entreprise, pensez-vous que vous aurez besoin d'engager un ou plusieurs employés dans les six prochains mois?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui, certainement
- 2: oui, probablement
- 3: non, probablement pas
- 4: non, certainement pas
- 5:

\*VRAAG 10

Question 3a

Parmi la liste suivante, quelles sont les deux principales raisons qui pourraient expliquer le mieux pourquoi vous n'employez actuellement personne avec un contrat de travail "régulier" (càd normal, ordinaire)?  
Premièrement?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

RANDOM

- 1: Votre activité n'est pas encore assez grande
- 2: Vos prévisions pour le développement futur de votre entreprise ne sont pas suffisamment bonnes
- 3: Vous voulez garder le contrôle complet de tous les aspects de votre entreprise
- 4: Cela coûterait trop cher de former un nouvel employé
- 5: Il est difficile de trouver la personne adéquatement qualifiée
- 6: Les salaires que vous auriez à payer sont trop élevés
- 7: Les coûts additionnels liés à l'emploi (tels que les cotisations de l'employeur à la sécurité sociale, etc.) sont trop élevés
- 8: Les procédures légales et administratives pour engager, employer ou licencier du personnel sont trop compliquées
- 49: (autres) (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. PAS LIRE)
- 50:

\*VRAAG 11

Vraag 3b

Et deuxièmement ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

RANDOM

- 1: Votre activité n'est pas encore assez grande
- 2: Vos prévisions pour le développement futur de votre entreprise ne sont pas suffisamment bonnes
- 3: Vous voulez garder le contrôle complet de tous les aspects de votre entreprise
- 4: Cela coûterait trop cher de former un nouvel employé
- 5: Il est difficile de trouver la personne adéquatement qualifiée
- 6: Les salaires que vous auriez à payer sont trop élevés
- 7: Les coûts additionnels liés à l'emploi (tels que les cotisations de l'employeur à la sécurité sociale, etc.) sont trop élevés
- 8: Les procédures légales et administratives pour engager, employer ou licencier du personnel sont trop compliquées
- 49: (autres) (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. PAS LIRE)
- 50:

\*FILTRE: POSEZ LA QUESTION 12 SI LE REpondANT CITE LE CODE 8 EN QUESTION 10 OU 11

\*VRAAG 12

Question 4a

L'une des raisons pour laquelle vous n'avez pas d'employé est due à la complexité des procédures légales et administratives.

Parmi la liste suivante, quelles sont les deux principales raisons, qui expliquent le mieux votre opinion ? Premièrement?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

RANDOM

- 1: Remplir les conditions pour retenir les impôts et autres taxes liées à l'emploi serait trop compliqué et prendrait trop de temps
- 2: Remplir les conditions pour satisfaire à vos obligations à l'égard des cotisations sociales serait trop compliqué et prendrait trop de temps
- 3: Vous auriez à vous soumettre à trop de règlements en matière de santé et de sécurité
- 4: Vous avez peur qu'il serait trop difficile de licencier un employé dans le futur
- 5: Vous n'auriez pas assez de liberté pour choisir un employé à cause des règles de non-discrimination
- 6: Les dépenses liées aux procédures administratives pour engager quelqu'un sont trop élevées
- 49: (autres) (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. PAS LIRE)
- 50:

\*VRAAG 13

Question 4b

Et deuxièmement ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

RANDOM

1: Remplir les conditions pour retenir les impôts et autres taxes liées à l'emploi serait trop compliqué et prendrait trop de temps

2: Remplir les conditions pour satisfaire à vos obligations à l'égard des cotisations sociales serait trop compliqué et prendrait trop de temps

3: Vous auriez à vous soumettre à trop de règlements en matière de santé et de sécurité

4: Vous avez peur qu'il serait trop difficile de licencier un employé dans le futur

5: Vous n'auriez pas assez de liberté pour choisir un employé à cause des règles de non-discrimination

6: Les dépenses liées aux procédures administratives pour engager quelqu'un sont trop élevées

49: (autres) (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. PAS LIRE)

50:

\*VRAAG 14

Question 5

Supposons que vous voulez engager quelqu'un. Avec combien d'institutions différentes (agences, services gouvernementaux, etc) pensez-vous que vous auriez à traiter avant de pouvoir effectivement employer cette personne ?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER – NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

|\_|\_| institutions

\*VRAAG 15

Question 6

De combien de votre temps de travail pensez-vous que vous auriez besoin pour rassembler toutes les informations nécessaires et de vous acquitter de toutes les procédures administratives en vue d'engager votre premier employé?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: un jour ou moins

2: deux à trois jours

3: une semaine

4: deux à trois semaines

5: plus de trois semaines

6:

\*VRAAG 16

Question 7

Supposons que vous voulez engager quelqu'un et que vous avez trouvé le candidat parfait. Toutefois, vous n'avez pas encore commencé les procédures administratives. A votre avis, combien de temps faudrait-il avant que cette personne puisse effectivement commencer à travailler dans votre entreprise ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: L'employé peut commencer à travailler immédiatement, les procédures peuvent être réglées plus tard
- 2: Un jour ou moins
- 3: Deux à trois jours
- 4: Une semaine
- 5: Deux à trois semaines
- 6: Plus de trois semaines
- 7:

\*VRAAG 17

Question 8

Supposons que vous voulez engager quelqu'un. A votre avis, où pensez-vous que vous pourriez le mieux obtenir les informations nécessaires concernant les procédures et vos obligations ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 2 REPONSES POSSIBLES)

RANDOM

- 1: Les Autorités nationales
- 2: Votre comptable, conseiller légal ou financier ou une personne similaire
- 3: Les Autorités locales
- 4: La Chambre de Commerce ou Association professionnelle
- 5: Les banques
- 6: La famille ou les amis
- 49: (autres)(ENQ. SPECIFIEZ)(ENQ. PAS LIRE)
- 50:

\*VRAAG 18

Question 9

Imaginons que vous avez engagé un employé avec un contrat de travail "régulier" (càd normal, ordinaire). A votre avis, combien de temps par mois pensez-vous que vous auriez à consacrer aux procédures administratives liées à cet emploi (par ex. remplir les obligations de taxes et de sécurité sociale) ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: quelques heures
- 2: environ un jour
- 3: deux ou trois jours
- 4: plus de trois jours
- 5:

\*VRAAG 19

Question 10

Pourriez-vous me dire si vous êtes au courant des exceptions suivantes aux exigences légales et administratives ou initiatives et programmes spéciaux pour les petites entreprises ?

\*RANDOM

- des exceptions et des règles spéciales qui rendent les procédures administratives d'embauche plus faciles
- un assouplissement des règles d'emploi qui rendent l'emploi de personnel moins lourd
- des exceptions aux règles qui protègent les employés d'un licenciement
- des réductions spéciales de taxes ou de contributions de sécurité sociale pour les petites entreprises
- un soutien financier spécial (subventions, allocations...) disponible pour les petites entreprises qui embauche du personnel

Etes-vous au courant (ITEM) ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui

2: non

3:

\*VRAAG 20

Question 11

Supposons que vous ayez engagé quelqu'un avec un contrat de travail "régulier" (càd normal, ordinaire). Si vous payez à cette personne un salaire brut de 100 euros, combien pensez-vous que vous aurez à payer EN PLUS DE CETTE SOMME pour les différentes contributions de sécurité sociale, pour les taxes spéciales liées à l'embauche et autres paiements obligatoires?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER – NOTEZ LE MONTANT SUPPLEMENTAIRE EN EUROS)

|\_|\_|\_|\_| euros

\*VRAAG 21

Question 12

Globalement, diriez-vous que les procédures administratives pour une entreprise comme la vôtre sont ... pour engager quelqu'un en Belgique ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: très bien adaptées

2: plutôt bien adaptées

3: plutôt inadaptées

4: pas adaptées du tout

5:



\*VRAAG 22

Question D4a

Une dernière question. Quelle était le chiffre d'affaire annuel de votre entreprise en Belgique, la dernière année fiscale ?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER – NOTEZ LE MONTANT EN EUROS)

|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros OU

|\_| million euros

\*VRAAG 23

Question D4b

ENQ. CODEZ LE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL CI-DESSOUS

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REponse POSSIBLE)

- 1: 10.000 euros ou moins
- 2: entre plus de 10.000 et 25.000 euros
- 3: entre plus de 25.000 euros et 50.000 euros
- 4: entre plus de 50.000 euros et 100.000 euros
- 5: entre plus de 100.000 euros et 250.000 euros
- 6: entre plus de 250.000 euros et 500.000 euros
- 7: entre plus de 500.000 euros et 1 million euros
- 8: plus d'1 million euros
- 9:

Merci beaucoup de votre collaboration !